



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 30 juillet 2014

**DELIBERATION N° 2014/ 7/150 : EXONERATION DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES
MENAGERES POUR DES ENTREPRISES SISES SUR LE TERRITOIRE DU GRAND MONTAUBAN
POUR L'EXERCICE 2015**

L'an deux mille quatorze, le mercredi 30 juillet à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 24 juillet 2014 .

Présents Titulaires : 38

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle BEDOS, Marie-Claude BERLY, Pauline BLANC, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Aline CASTILLO, Roger CATUSSE, Didier CLAMENS, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, José GONZALEZ, Aline HUARD, Jean-Louis IBRES, Aurore KOTHE, Sophie LARAN, Pierre-Antoine LEVI, Véronique MALY, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Gérard ROUTIER, Bernadette SERIEYS, Gaël TABARLY, Monique VALAT, Thierry VIALON, Michel WEILL.

Absents ayant donné pouvoir : 9

Mesdames, Messieurs, , Danielle AMOUROUX à Brigitte BAREGES, Maxime BERAUDO à Pierre-Antoine LEVI, Jean-Luc BUDOIA à Christian PEREZ, Alain CRIVELLA à Marie-Claude BERLY, Jean-Martial DEJEAN à Jean-François GARRIGUES, Daniel DONADIO à Rodolphe PORTOLES, Paul GRAND à Christian MOULIS, Annie GUILLOT à Philippe FRANCOIS, Francis LABRUYERE à Roger CATUSSE.

Absents Excusés : 4

Mesdames, Messieurs, Anne ALASSANE, Nadia CHEKLIT, Thierry DEVILLE, Isabelle SOULAYRES.

Secrétaire de Séance : Monsieur Christian PEREZ

**Monsieur Pierre-Antoine LEVI donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

En application des dispositions du code général des impôts (article 1521), les collectivités qui recouvrent la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) peuvent accorder, après délibération de l'organe délibérant, des exonérations.

Aujourd'hui, je vous propose d'exonérer de TEOM au titre de l'exercice 2015, des entreprises sises sur le territoire du Grand Montauban à savoir :

- ↳ Les entreprises qui sont propriétaires des locaux qu'elles occupent sur le site du marché gare et dont le syndicat mixte assure en régie le service de collecte des déchets ;
- ↳ Les établissements artisanaux ou industriels de la commune de Bressols qui sont situés en dehors du périmètre de ramassage des ordures ménagères et qui ne bénéficient pas du service correspondant :
 - sur la zone industrielle de Moulis,
 - sur la zone industrielle d'Umberti,
 - les ASF,
 - l'entrepôt de Monsieur MATHOU Jacques, sis au 8 impasse de la Colombière,
 - le garage de Monsieur LINAS GILBERT, sis au 12 chemin de Grenade,
 - la société ARGEDIS, Relais Total, RN 20, Aire de Nauze Vert,
 - la SARL JOUANY Michel, sise Labeille,
- ↳ Les SCI « Grand pavois d'Aussonne » et « Le Parc d'Aussonne » qui organisent, elles-mêmes, leur propre service d'élimination des déchets,

conformément aux tableaux annexés à la présente délibération.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents du 23 juillet 2014,

Entendu le présent exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- ↳ D'exonérer, au titre de l'exercice 2015, de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) des entreprises sises sur le territoire du Grand Montauban et listées aux tableaux ci-annexés.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : **01 AOUT 2014**

De sa publication le : **01 AOUT 2014**

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 31 juillet 2014

La Présidente,
Brigitte BAREGES

**LISTE DES ENTREPRISES SISES AU MARCHÉ GARE DE MONTAUBAN EXONERÉES DE LA
TEOM AU TITRE DE L'EXERCICE 2015**

TRANSMIS EN PREFECTURE LE
01 AOUT 2014

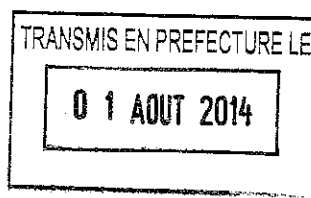
NOM DU PROPRIETAIRE	SS	PLAN	INVLOC	ADRESSE
ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTIO	CE	0041	0046617	8, RUE DES PRIMEURS
ESPACE LINON	CE	0041	0080922	8, RUE DES PRIMEURS
M BOURNET	CE	0042	0046613	8, RUE DES PRIMEURS
M BOURNET	CE	0042	0147190	8, RUE DES PRIMEURS
TOUT POUR LE FRUIT	CE	0043	0112449	8, RUE DES PRIMEURS
NOOKTA	CE	0045	0094458	8, RUE DES PRIMEURS
NOOKTA	CE	0046	0094459	8, RUE DES PRIMEURS
NOOKTA	CE	0047	0094351	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0049	0094345	8, RUE DES PRIMEURS
ADRENALINE	CE	0052	0094344	8, RUE DES PRIMEURS
STE INT COLLECTIF AGRICOLE MON	CE	0056	0046614	8, RUE DES PRIMEURS
SAINTE ARAILLE	CE	0059	0094346	8, RUE DES PRIMEURS
SCI GEIMO	CE	0064	0094355	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0067	0094356	8, RUE DES PRIMEURS
SCI CRIFAGILAU	CE	0069	0094357	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0070	0094359	8, RUE DES PRIMEURS
SCI CRIFAGILAU	CE	0070	0094360	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0071	0094445	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0072	0094446	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0073	0094361	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0074	0094386	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0075	0094388	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0076	0094390	8, RUE DES PRIMEURS
CHANTILLY	CE	0078	0108117	8, RUE DES PRIMEURS
STE D'INTERET COLLECTIF AGRICO	CE	0079	0046611	8, RUE DES PRIMEURS
NOOKTA	CE	0085	0103946	8, RUE DES PRIMEURS
NOOKTA	CE	0085	0103945	8, RUE DES PRIMEURS
LA POMMERAY	CE	0087	0094391	8, RUE DES PRIMEURS
LA POMMERAY	CE	0088	0094429	8, RUE DES PRIMEURS
SCI THAI	CE	0089	0094428	8, RUE DES PRIMEURS
SCI THAI	CE	0090	0094427	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0092	0094424	8, RUE DES PRIMEURS
M C D	CE	0093	0094423	8, RUE DES PRIMEURS
BZ INVESTISSEMENTS	CE	0094	0094422	8, RUE DES PRIMEURS
BZ INVESTISSEMENTS	CE	0094	0094418	8 RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0095	0094421	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0098	0094417	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0099	0094416	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0100	0094415	8, RUE DES PRIMEURS
MB IMMO	CE	0101	0094414	8, RUE DES PRIMEURS
MB IMMO	CE	0102	0094413	8, RUE DES PRIMEURS
SCE ETUDE BEAUSOLEIL	CE	0103	0094412	8, RUE DES PRIMEURS
EP IMMOBILIER	CE	0104	0094411	8, RUE DES PRIMEURS
EP IMMOBILIER	CE	0105	0094409	8, RUE DES PRIMEURS
EP IMMOBILIER	CE	0106	0094407	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0107	0094402	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0107	0094405	8, RUE DES PRIMEURS
SCI DUPARC MIN	CE	0107	0094406	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0108	0094400	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0108	0094401	8, RUE DES PRIMEURS

EXPL DES ETS KOTHE ET FILS	CE	0109	0094399	8, RUE DES PRIMEURS
SCI DUPARC MIN	CE	0109	0156789	8 RUE DES PRIMEURS
EXPL DES ETS KOTHE ET FILS	CE	0110	0094398	8, RUE DES PRIMEURS
M MICHEL	CE	0119	0125778	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0119	0125779	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0119	0125781	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0119	0125782	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0119	0125783	8, RUE DES PRIMEURS
ASSOCIATION SPORTIVE ASPTT DE	CE	0119	0125784	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0119	0125785	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0119	0125786	8, RUE DES PRIMEURS
APIMMO	CE	0119	0125787	8, RUE DES PRIMEURS
APIMMO	CE	0119	0125788	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0119	0125790	8, RUE DES PRIMEURS
M MICHEL	CE	0119	0125791	8, RUE DES PRIMEURS
SCI VIRGINIE ET JULIA	CE	0120	0094396	8, RUE DES PRIMEURS
COMITE DEPART BASKET BALL INIT	CE	0123	0094395	8, RUE DES PRIMEURS
COMITE DEPART BASKET BALL INIT	CE	0124	0094394	8, RUE DES PRIMEURS
MME FAURE	CE	0151	0101633	8, RUE DES PRIMEURS
SCI DES CENTRES DE FORMATION T	CE	0152	0094392	8, RUE DES PRIMEURS
CHANTILLY	CE	0154	0094856	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0180	0046618	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0226	0088195	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0228	0094397	8, RUE DES PRIMEURS
Syndicat Mixte d'Aménagement du Marché Gare	CE	0283	0101451	8, RUE DES PRIMEURS
SOCIETE FRUITIERE D'EXPEDITION	CE	0239	0155734	8 RUE DES PRIMEURS
VILLA FR	CE	0273	0157443	8 RUE DES PRIMEURS
STE D'INTERET COLLECTIF AGRICO	CE	0274	0046610	8 RUE DES PRIMEURS
ERDF SA	CE	0283	0093979	8, RUE DES PRIMEURS
SCI GPS IMMOBILIER	CE	0227	0123619	8, RUE DES PRIMEURS
M MANIQUANT	AE	0235	0142913	8 RUE DES PRIMEURS
M MANIQUANT	AE	0235	0142914	8 RUE DES PRIMEURS

TRANSMIS EN PREFECTURE LE
01 AOUT 2014

**LISTE ENTREPRISES EXONEREES DE LA TEOM EN 2015
SISES SUR LA COMMUNE DE BRESSOLS**

Réf. Cadastrale	Société / Nom commercial	Localisation
ZM 155, 170, 174, 176, 182, 184, 192, 197, 198, 201, 205,206	SCI JD, JDS, DAJE, JADE CELISO/PMV	50, 200, impasse de Fontanilles
ZN 135	SCI DPCM	165, impasse d'Umberti
ZN 190	DESCAYRAC Michel ALTRICS MP	195 impasse d'Umberti
ZN 177, 178, 191	SCI EJYP NEOTEC	275 impasse d'Umberti
ZN 148	SCI Umberti BERGO FRUITS	150, impasse Prat de Valat
ZN 116	SCI de Jouqueviel Messageries TRANIER Montauban	300, impasse Prat de Valat
ZN 153, 242	Liants Routiers de Garonne	365, impasse d'Umberti
ZN 236	CENCIGH Christophe	475 B impasse d'Umberti
ZN 140,141,231	SCI SOGEFIMUR COFRALOC/COFRALOC/MB/SUD Environnement	475, impasse d'Umberti
ZN 139, 144	SCI SOGEFIMUR COFRALOC/COFRALOC/MB/SUD Environnement	500, impasse d'Umberti
ZN 114	LAFARGE BETONS Sud ouest	Impasse d'Umberti
ZN 130, 131, 163, 181, 182, 183, 184	SCI SYNA ACQUI AS 24, Garage CVI, MCI, Transports VIGOUROUX	360, impasse d'Umberti
ZN 143, 145	E 4 CONSTRUCTION	Impasse d'Umberti
ZN 162	FRESQUET Eric Aquitaine Rhône gaz ARG	Impasse d'Umberti
ZN 159	SCI des Rosiers	Impasse d'Umberti
ZN 160	SCI Le Jong DEPRA	Impasse d'Umberti
ZN 233	SCI MAB	Impasse d'Umberti
ZN 33, 66, 166, 168	ITM Entreprises Base Intermarché	Impasse Prat de Valat
ZN 161	SCI DAVALIFLOW	Impasse Prat de Valat
ZN 150	Etat Ministère Equipement et Transport Autoroutes du sud de la France	BRIAL, Clos du Lac
AH 8	Entrepôt Mathou Jacques JacquesMATHOU	8, impasse de la Colombière
AE 56	Garage LINAS Gilbert Garage LINAS	12, chemin de Grenade
ZS 108, 152	Total Raffinage Marketing ARGEDIS-Relais ELF Nauze Vert	A 20
ZC 219, 220	SARL Michel JOUANY Michel Jouany	Labeille



**SCI SISES A MONTAUBAN EXONERREES DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES
MENAGERES
EXERCICE 2015**

Nom du propriétaire	SS	Plan	INVLOC	Adresse
SCI Grand pavois d'Aussonne	DM	399	00143356	609 route du Nord - MONTAUBAN
SCI Parc d'Aussonne	DM	121	0150697 0150699 0150700 0150701 0150703 0151682	485 route du Nord - MONTAUBAN

TRANSMIS EN PREFECTURE LE
01 AOUT 2014